

# CRUAS

N°2  
MARS

MAGAZINE  
MUNICIPAL  
DE CRUAS

# LE MAG

## Inauguration Maison médicale



Initié lors du précédent mandat, par l'ancien Maire, Robert Cotta, **la nouvelle équipe municipale a décidé de réorienter ce projet pour en faire un centre à vocation exclusivement médicale.** D'abord comme nous le constatons quotidiennement, les besoins en matière de santé sont immenses. Et d'autre part, il était indispensable d'améliorer l'offre et la qualité de soins ainsi que la qualité de vie des professionnels de santé ! Ce nouveau centre accueillera exclusivement des activités médicales et un pôle à vocation commerciale sera créé, sur la D86 au cœur de ville, dans les prochains mois.



*L'inauguration d'un équipement de proximité est toujours un moment important pour une commune. D'autant plus important quand il s'agit d'un centre médical, très attendu par l'ensemble de la population. Avec tous les élus, nous aurions souhaité que tous les Cruassiens soient avec nous pour ce moment qui restera gravé dans l'histoire de notre cœur de ville, qui est en train de se métamorphoser. Malheureusement, la crise sanitaire nous a contraints à limiter les invitations.*



Retrouvez le reportage filmé à l'occasion de cette cérémonie sur la page Facebook @VilledeCruasOfficiel



Nous avons fait le choix d'inaugurer notre centre médical lors de la **journée du 8 mars 2021 pour mettre à l'honneur les femmes, les Cruassiennes et toutes les femmes élues de notre territoire.**



C'est un véritable honneur que d'inaugurer notre Maison médicale et de lui donner le nom de **Simone Veil**. Femme de valeur, de cœur et d'esprit, modèle de courage, une personnalité très populaire qui a marqué, à jamais, les Français, sans clivage politique.





24.02.2021

## EHPAD Les Lavandes Vaccination Covid-19

↳ **Tous les soignants, l'équipe d'animation et les deux médecins** de la ville de Cruas se sont mobilisés pour assurer des permanences de vaccination :

- 📄 le 2 et le 24 février, 1<sup>res</sup> injections,
- 📄 le 24 février et le 16 mars, 2<sup>es</sup> injections.

↳ Seules les personnes n'ayant pas contracté la Covid dans les trois derniers mois sont éligibles à la vaccination. Il est prévu de poursuivre la vaccination au fur et à mesure des entrées de nouveaux résidents et de personnel.

**Chiffres clefs**  
au 16 mars

**34**

résidents vaccinés

**26**

salariés vaccinés

**60**

vaccinations au total

## Réunion avec les familles

Le nouveau directeur de l'EHPAD, Xavier Pierre, a organisé **un premier temps d'échange avec les familles des résidents**.

Parmi les sujets abordés : la Covid-19, la vaccination, l'engagement de l'ensemble du personnel et l'évolution du confinement. Toutes les actions menées par le chef d'établissement et son équipe sont dirigées vers le soin et le confort des résidents.



22.02.2021

## Signature des baux des infirmières

« *Le projet nous a paru séduisant de regrouper les professionnels de santé au sein d'un pôle médical au centre du village et à deux pas de la pharmacie.* »



25.02.2021

## Ouverture du cabinet de kinésithérapie

C'est le 8 mars que Cristina Matei et Inout Leca, **deux nouveaux kinésithérapeutes**, installés sur la commune, ont reçu leurs premiers patients à la Maison médicale.

Ouverture  
du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h  
sur rendez-vous

☎ 04 75 91 20 39  
ou 07 88 70 74 43



08.03.2021



## Remise d'une prime Covid à tous les agents municipaux mobilisés

Lors de l'installation des nouveaux élus, fin mai, les agents municipaux, mobilisés pendant le 1<sup>er</sup> confinement, ont demandé une **clarification sur la « Prime Covid »** versée en avril 2020, par l'équipe sortante, car :

- des agents, ayant travaillé, n'ont rien perçu (0 €),
- d'autres ont constaté des écarts importants de 0 à 3850 €,
- certains ont été surpris de payer des impôts sur cette prime,
- cela a généré une forte tension.

Après examen par les services, il ressort que la municipalité sortante a versé une prime exceptionnelle (IFSE) et non une prime Covid, sans fixer des critères objectifs.

“ **Donc en terme de démocratie sociale,  
les agents n'ont pas compris cette injustice.** ”

Pour reconnaître l'implication de tous les agents pendant le confinement et avec équité, le Conseil municipal du 28 janvier 2021 a décidé, sur proposition de Madame le Maire, la mise en place d'une véritable Prime Covid.

Cette prime, dans le respect du décret gouvernemental, est fixée à **29 € par jour de travail effectif**, et dans la limite d'un montant **maximum de 1000 € par agent**.

**Elle est attribuée aux agents :**

- en activité présentielle du 18 mars au 10 mai 2020 et qui n'ont rien perçu ;
- qui ont perçu une prime incomplète au vu des jours travaillés.

### Chiffres clefs

PRIME AVRIL 2020

**13**

agents gratifiés

**13 805 €**

versés

### Chiffres clefs

PRIME FÉVRIER 2021

**17**

agents gratifiés

**5 340 €**

versés



18.02.2021



19.02.2021

Le Maire a fait le choix de réunir les agents des services techniques et administratifs afin de leur apporter des réponses. Un tableau de synthèse, réalisé par les services a permis une communication en toute transparence.

Pour plus de détails voir le compte-rendu du Conseil municipal du 28 janvier sur le site [www.cruas.fr](http://www.cruas.fr)

## Opération jobs d'été



30.07.2020

En 2020,  
 < **21 jeunes recrutés,**  
 par la Mairie du 22 juin au 30 août

Au vu de la situation sanitaire en 2020, la priorité de la municipalité a été d'employer un maximum de jeunes, qui pour la plupart, cherchaient un travail saisonnier pour financer leurs études.

Certains étaient là pour des remplacements de personnel en congés, d'autres pour renforcer les équipes des services techniques.

Et pour la première fois, le Musée des sports est resté ouvert tout l'été au public, grâce à trois jeunes saisonniers.

**En 2021, vous êtes étudiant ou lycéen, vous avez plus de 18 ans et habitez Cruas,**

la municipalité vous propose, **pour la période du 15 juin au 15 septembre 2021**, des postes sur différents services de la mairie.

Déposez votre CV et lettre de motivation, jusqu'au **30 avril 2021 dernier délai**, soit :

🏠 **par courrier,**

📬 **par dépôt à l'accueil contre récépissé,**

✉ **par mail à : [recrutement@cruas.fr](mailto:recrutement@cruas.fr)**

👉 précisez vos disponibilités et votre date de naissance.



Été 2020

Les postes à pourvoir seront, selon les besoins des services, pour une période de 3 semaines. Seront prioritaires, les jeunes n'ayant jamais travaillé pour la Mairie. Nous nous engageons à vous donner une réponse au plus tard le 21 mai 2021.

## Stages et alternances

Vous recherchez un stage ou une alternance ? Envoyez votre CV et lettre de motivation à [recrutement@cruas.fr](mailto:recrutement@cruas.fr) ou contactez la Mairie : 04 75 49 59 00

# vival by Casino à la Filature en fin d'année

Dans le cadre de l'ouverture du magasin Vival à l'ancienne Filature de Cruas, le groupe Casino est en cours de recrutement. Il accompagne les futurs commerçants franchisés grâce à une équipe commerciale dédiée, une école de formation métier ainsi que des magasins pilotes.

Vival est une enseigne de proximité, par excellence, pour redynamiser les quartiers et les villages. Son offre produits est centrée sur le meilleur de ce que la marque Casino peut offrir et les essentiels des grandes marques. Des services complémentaires pourront être proposés à la clientèle ainsi que des produits locaux.



Olivier Altero, directeur Développement bassin sud-est du groupe Casino et l'élus aux commerces.

**Vous créez votre entreprise ou vous travaillez à domicile,  
faites-vous connaître !**

Envoyez vos coordonnées, une rapide présentation de votre activité  
et une photo de vous ou de votre métier, au service de la Mairie :  
[communication@cruas.fr](mailto:communication@cruas.fr)

**CÔTÉ INTERCO**



## L'école de musique

Sous l'impulsion du Département de l'Ardèche, les Communautés de Communes sont invitées à réfléchir à une prise de compétence enseignement musical. La Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron (ARC) entame donc une réflexion sur ce sujet qui permettra d'élaborer un projet d'enseignement musical plus adapté au territoire et aux demandes des habitants. Dans ce cadre un travail collaboratif a lieu entre l'ARC, le conservatoire Ardèche Musique et Danse (AMD), la Mairie de Cruas et le CAEM.



1<sup>re</sup> rencontre entre Bernard Noël, vice-président à la culture, Rachel Cotta, Maire de Cruas, les élus municipaux et l'équipe du CAEM.

## Un atout pour les commerçants

**#Choisir Ardèche Rhône Coiron** est une solution collective et territoriale, en cours de construction, pour mettre en avant les offres des commerçants locaux, des producteurs, des agriculteurs, des industriels mais aussi des associations, des prestataires de services...\*

À la fois site marchand et vitrine en ligne, cet espace internet regroupera l'ensemble des acteurs qui font la dynamique et la richesse de notre territoire. Ce site internet donne une visibilité à l'offre marchande et référence les services. Il est une nouvelle proposition territoriale, indispensable aux habitants qui souhaitent acheter localement 7J/7J.

Un seul site, une seule entrée pour retrouver facilement toute l'offre locale !

*\*Une aide régionale de 100 % est envisageable pour les adhérents*

**Infos et adhésion Communauté de  
Communes ARC, Marie-Pierre Meo :**

✉ [mp.meo@ardecherhonecoiron.fr](mailto:mp.meo@ardecherhonecoiron.fr)

☎ 04 75 52 25 98 ou 07 68 94 39 14

🌐 [www.ardecherhonecoiron.fr](http://www.ardecherhonecoiron.fr)

# PARLONS NATURE

Vos priorités  
sont les nôtres

Meilleur  
cadre de vie

Actions concrètes  
pour le bien-être  
et la protection de  
l'environnement

## Faisons tous preuve de civisme

### Ramassage des encombrants

Pour éviter d'en arriver là, inscrivez-vous à la collecte des encombrants en mairie, au ☎ 04 75 49 59 00



Les mercredis 7 avril, 2 juin,  
22 septembre, 8 décembre 2021



GERD ALTMANN DE PIXABAY

## La propreté canine c'est l'affaire de tous !

Régulièrement, nos concitoyens font remonter leur **ras-le-bol face aux déjections canines** qui jonchent nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts.

Ce n'est pas une fatalité... et le comportement de certains propriétaires doit changer ! Nous sommes tous responsables, nous devons tous être acteurs de la propreté.

**Pour rappel, des distributeurs de sacs sont à disposition :**

- ✖ Parking du Moustier (derrière l'abbatiale)
- ✖ HLM Le Prémont
- ✖ Rue Constant Volle
- ✖ Av. de l'Europe
- ✖ Place Clemenceau
- ✖ Place de la médiathèque.
- ✖ Lavoir, rue Pasteur
- ✖ Port fluvial
- ✖ Av. de la Résistance
- ✖ Place Bellevue



De nouveaux  
**distributeurs**  
seront installés  
prochainement.



Une **canisette**  
est également  
installée devant  
la gendarmerie,  
la signalétique  
va être renforcée !

En cas de non-respect de la propreté des rues  
et trottoirs, **le montant de l'amende** s'élève à :

**Police municipale**  
amende = 35 €



**CALAMITY  
LA CHIPIE  
SERIAL KROTTER**

**Police municipale**  
amende = 35 €



**RAOUL  
LA FRIPOUILLE  
SERIAL KROTTER**

# Le collège se met au vert



Dans le cadre d'un **projet de développement durable**, des actions en faveur de l'environnement se mettent en place au collège Albert Mercoyrol. Il y a un an, les éco-délégués ont souhaité améliorer l'esthétique du collège à la suite de l'abattage de 6 arbres qui posaient des problèmes de sécurité. C'est pourquoi, ils ont eu l'idée de planter des arbres et arbustes. Un pépiniériste est venu en amont présenter les essences choisies aux éco-délégués et reviendra régulièrement pour expliquer l'entretien des plantations au fil des saisons.



18.02.2021

Les éco-délégués ont été invités à venir au collège pour voir les plantations. Certains arbres servent à créer de l'ombre, d'autres permettent d'embellir la cour comme des cerisiers du Japon ou encore un olivier. Il y a également des plantes d'ornements comme des camélias, des jasmins ou des callistemons.

## Économie d'énergie NON à la pollution lumineuse, OUI à l'économie d'énergie !



L'équipe municipale et l'élue en charge **Sandrine Quinteiro se mobilisent pour l'économie d'énergie**. Il a été fait le choix d'éteindre l'éclairage de nuit de la Chapelle fortifiée à partir de 23 h. Cette diminution lumineuse permettra aux espèces nocturnes de retrouver un milieu propice à leur équilibre.

De même, pour le hall de la mairie, un capteur de présence a été installé et la fresque à l'étage ne sera illuminée que jusqu'à 23 h. Quant au parc Auclair, la lumière s'éteindra à 19 h l'hiver et 23 h 30 l'été. Pour toujours plus d'économie, une réflexion est menée avec le SDE07 sur le remplacement de tout ou partie des ampoules de l'éclairage public par des leds.

## ÉDUCATION/JEUNESSE

### Remise de masques transparents



15.03.2021

La Mairie a répondu à l'appel lancé par la FCPE de fournir des masques transparents. En effet, avec les masques classiques, la communication avec les élèves est plus compliquée et les enfants ont du mal à décrypter les émotions et les expressions sur le visage des enseignants. Une distribution de 2 masques transparents lavables (fabrication française) pour chacun des 12 enseignants des classes de maternelles jusqu'au CE1, pour les écoles publiques Henri Chaze et l'école des Roches, a eu lieu la semaine du 15 mars 2021.

#### COORDONNÉES STRUCTURES SCOLAIRES

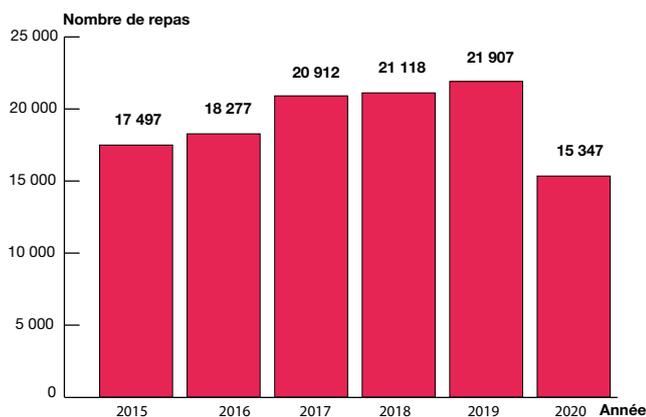
**Écoles Publiques Henri Chaze :**  
– École élémentaire : 04 75 49 59 14  
– École maternelle : 04 75 49 59 29

**École Privée des Roches :** 04 75 51 40 53  
**Collège Albert Mercoyrol :** 04 75 92 04 94  
**Périscolaire/ Garderie-Centre de Loisirs :**  
04 75 49 56 99 / jeunesse.cruas@orange.fr

## Réorganisation de la cantine scolaire

Dès notre mise en place, les agents municipaux, les ATSEM, les institutrices, les parents, les enfants et l'intercommunalité ont interpellé les élus, à l'éducation et à la jeunesse, sur les problématiques liées à la restauration scolaire.

Depuis des années, l'organisation et les conditions se dégradent. Il y a une constante évolution du nombre de repas, pouvant atteindre jusqu'à 223 repas. D'ailleurs, les enfants se plaignent régulièrement du bruit dans les salles de restauration. L'adjointe Emily De Vaulx et les élèves déléguées Stéphanie Kwiatkowski et Sandrine Quinteiro, ont donc mis en place, dès le mois d'août 2020, un groupe de travail avec l'accompagnement de Magdalena Cornière, directrice de la restauration à la Communauté de Communes, afin de profiter de la rentrée scolaire pour **lancer une réflexion**.



Évolution du nombre de repas, par an, à la cantine

**Du 02 au 13 novembre 2020**  
Diffusion d'un questionnaire aux parents des enfants inscrits à la restauration scolaire, par mail. Une communication a également été faite sur les réseaux sociaux et auprès des écoles, pour que l'information soit bien relayée.

**Depuis le 02 novembre 2020**  
Le nouveau protocole sanitaire impose une **nouvelle organisation**. Le restaurant scolaire accueille principalement le primaire de l'école publique.



La salle des fêtes, séparée en deux, accueille, dans la première partie, l'école des Roches et, dans la deuxième partie, la maternelle de l'école publique. Ainsi, les classes peuvent être placées par table et éviter le brassage des élèves.

**Depuis le 09 novembre 2020**  
Réorganisation des postes de travail des ATSEM pour leur permettre d'avoir une vraie « pause repas ». Un travail en concertation entre les ATSEM et les agents a permis une bonne mise en place. Les ATSEM continuent à accompagner les enfants à la cantine et les agents prennent le relais.

**Réunion du 19 janvier 2021**  
Rencontre avec un bureau d'étude pour identifier les différentes possibilités d'aménagement et les nouveaux concepts de restauration scolaire. Des visites sont prévues, prochainement, dans les cantines des communes de Baix et Meysse pour avoir leur analyse et leur expérience sur la mise en place d'un self-service.

**Réunion du 28 janvier 2021**  
Information faite aux équipes enseignantes des deux écoles et des associations de parents d'élèves (FCPE et APEL) sur la réorganisation de la cantine, le retour des questionnaires et la mise en place de permanences. Des comptes-rendus leur sont envoyés régulièrement.

### Chiffres clefs

**143**

familles  
bénéficiaires  
de la cantine

**293**

enfants inscrits

**58**

questionnaires  
retournés

Depuis fin novembre

Les parents peuvent prendre rendez-vous pour évoquer les problématiques rencontrées au niveau de la restauration scolaire avec Magdalena Cornière les jeudis suivants :



25.03 / 08.04 / 29.04 / 13.05 / 27.05 / 10.06 / 24.06

de 17 à 18 h pendant la période de couvre-feu.

accueil mairie au 04 75 49 59 00

Mail : [restauscolaire@cruas.fr](mailto:restauscolaire@cruas.fr)

Après la crise sanitaire, une réunion publique sera organisée afin d'échanger avec tous les interlocuteurs concernés pour obtenir un choix concerté.



## Le carnaval du centre de loisirs

À l'occasion de **mardi gras**, les enfants du centre de loisirs intercommunal ont sorti leurs plus beaux déguisements pour défiler dans les rues de la commune. Ils ont donné de la voix pour célébrer le carnaval sans oublier les traditionnels confettis !



16.02.2021

## Savoir nager



La piscine de Cruas est fermée depuis 2018. Une étude de faisabilité d'un nouveau projet de centre aquatique est lancée sur l'année 2021. En attendant, l'équipe municipale s'est engagée à mettre en place une solution alternative à l'apprentissage de la natation.

« Nager est un apprentissage vital pour nos enfants et fait également partie des enseignements fondamentaux de l'Éducation nationale. »

L'équipe municipale a convié les écoles publiques Henri Chaze, l'école des Roches, le collège, la FCPE et l'APEL, afin d'échanger sur l'accès à la pratique de la natation : choix des périodes de stage, réservations des bassins, prise en charge et organisation des transports.

Pour l'année scolaire 2020-2021, le collège et l'école des Roches se sont positionnés pour des créneaux d'apprentissage à la natation pour le mois de juin.

Les écoles publiques, n'étant pas présentes à la réunion, nous ont fait savoir que leurs projets pédagogiques, de fin d'année scolaire, ne leur permettraient pas d'intégrer cette nouvelle activité.

Les élus organiseront prochainement une réunion pour étudier les créneaux disponibles des bassins de la piscine de Privas pour l'année scolaire 2021-2022, permettant à tous les établissements scolaires d'intégrer ces stages dans leurs projets pédagogiques.



23.02.2021

Vos priorités sont les nôtres

Sécurité pour nos enfants

Accès à l'apprentissage de la natation



# Des invités de marque au Musée des sports



L'adjointe aux sports **Élodie Massello**, l'élu **Nasser Guerbas**, **Dominique Coste**, présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ardèche (CDOS07) et d'autres passionnés de sport, accompagnent régulièrement **Jean-Luc Ales** lors de la venue de personnalités au Musée municipal des sports. Passionné et fort de son réseau sportif, **Jean-Luc Ales** est un collectionneur d'objets. De nombreux dons confiés sont exposés au Musée.



12.02.2020

**Gérard Ségui**, extrême runner, qui a notamment couru 1000 km dans le désert de Mauritanie, a remis au Musée ses chaussures.



25.02.2020

**Vincent Duluc**, journaliste de L'Équipe, L'Équipe TV, et président du Musée national du sport.



14.06.2020

**Myriam Chomaz**, boxeuse professionnelle, championne d'Europe poids super plume et championne du monde WWBC international poids super plume a fait don de sa tenue ainsi que de sa ceinture au Musée.



30.06.2020

**Samuel Coste-Chauvin** (ancien rugbyman de haut niveau) a remis au Musée un skateboard qu'il a lui-même conçu et fabriqué sous sa marque Plan 7.



07.07.2020

**Alain Betholom**, ancien président de la Fédération Française de Lutte rend visite au Musée à l'occasion des championnats du monde élite de lutte qui devaient se dérouler fin février à Guilherand-Granges.



28.07.2020

Présence de l'écrivain **Tristan Jauréguy** pour une séance de dédicaces de son livre « *Camberabero la famille rugby* ».



31.07.2020

## Visites de courtoisie

de **Serge Blanco**, un des meilleurs joueurs français de rugby de tous les temps, 96 sélections en équipe nationale et de **Jean-Claude Skrela**, international français, entraîneur de l'équipe de France.

du nageur français **Francis Luyce** (J.O. de Tokyo 1964) et président de la Fédération Française de Natation de 1993 à 2017.



22.08.2020



## Label Terre de Jeux 2024

Le **Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)** s'est déplacé à Cruas afin de rencontrer Rachel Cotta, Maire de Cruas et Élodie Massello, adjointe aux sports et loisirs. En effet, pour la première fois dans l'histoire des Jeux Olympiques, des collectivités territoriales peuvent être labellisées « Terre de Jeux 2024 » et c'est le cas de notre commune. Ce label vient récompenser un territoire engagé dans une démarche globale autour des Jeux de Paris 2024. **Il permet d'obtenir une identité exclusive pour s'associer aux Jeux et un accès privilégié aux informations, outils et événements de Paris 2024.**

C'est un coup de projecteur permettant de promouvoir les actions de la commune et son territoire.



## ASSOCIATIONS



### Assemblées générales

#### Les gardiens de la Fée



L'association « Les gardiens de la Fée », présidée par Sébastien Longeau, s'est réunie à la salle des fêtes de la mairie. Les membres de l'association ainsi que Nasser Guerbas, conseiller municipal délégué aux festivités, ont échangé sur les différentes manifestations à venir pour l'année 2021.

L'association souhaite en diversifier sa participation à l'animation de la vie locale, au-delà de leurs fonctions de « gendarmes PSPG ».

#### La Gaule cruassienne



Une vingtaine de pêcheurs de l'association « La Gaule cruassienne » se sont réunis à la guinguette du lac nord, dans le respect des prescriptions sanitaires. Raymond Syx le président de l'association, Denis Breyer, le secrétaire et Christian Chauv, le trésorier sont revenus sur l'année 2020 très perturbée par la Covid-19, car beaucoup d'activités de pêche ont dû être annulées. Malgré tout, l'association compte 470 membres actifs, 92 cartes enfant (- 12 ans), 22 cartes vacances et 113 cartes journalières. Au total 697 cartes en 2020.

# TOURISME/PATRIMOINE

En novembre 2020, une équipe de l'INRAP, Institut National des Recherches Archéologiques Préventives, a effectué des recherches et une étude plus poussée, dans les caves de l'ancien casino, suite à la découverte d'énigmatiques maçonneries.

**Durant une vingtaine de jours, les archéologues ont exploré ces vestiges.**

Quelques surprises émergent sur les clichés de Guillaume Martin.



## Fouilles archéologiques

**1** : Porte voûtée de plus de 3 m de haut, les bouchages se succèdent depuis la base au fur et à mesure que le niveau de circulation monte.

**2** : Vue générale de l'emprise des caves depuis l'Est.

**3** : Suivi de chantier par l'élu A. Madeira.

**4** : Les maçonneries sont scellées sous d'importantes couches de limon apportées par le ruisseau.



## Déménagement d'anciens objets de fouilles

**Mylène Haget Puaux, conseillère tourisme et patrimoine, et Pauline Guillemain, médiatrice culturelle à l'office du tourisme intercommunal, ont rencontré Aurélie Devillechaise, responsable de mobilier archéologique, afin de déplacer des objets de fouilles des années 1990 et 2000 entreposés dans la tribune seigneuriale de l'Abbatiale. L'objectif est de libérer cet espace afin de la rendre accessible au public après quelques travaux de sécurisation. Ainsi les services techniques ont déplacé les caisses de fouilles vers les caves de la commune.**



## RENCONTRE

# Le Terreau

## Nouveau directeur, nouveaux projets

11.02.2021



**Mylène Haget Puaux**, conseillère municipale, membre du CCAS s'occupe également des paniers solidaires. Elle est allée à la rencontre de **Mathieu Esteve**, nouveau directeur de l'association **Le Terreau**.



Ventes en direct  
le mercredi

**Le Terreau est une structure de réinsertion par le maraîchage** : l'association accueille des salariés éloignés de l'emploi en conditions réelles de travail et effectue un accompagnement de retour à l'emploi. Les légumes cultivés sont bio et sont ensuite distribués sous la forme de paniers hebdomadaires.

### Ses projets

Le Terreau est en cours d'agrandissement, de nouvelles serres bi-tunnels sont en installation. Ces dernières permettront une plus grande diversité de plantations et de primeurs, ainsi qu'une meilleure rotation des cultures afin de reposer la terre.

**L'association poursuit également son engagement pour les paniers solidaires** : en partenariat avec le CCAS et le secours populaire. Le Terreau propose des paniers à prix réduits pour permettre aux familles à faible revenu d'accéder à des légumes bio.

**L'annuelle foire aux plants aura bien lieu au printemps**. Le nouveau directeur souhaite également participer davantage à l'animation de la vie locale et réfléchit à de nouvelles activités à proposer aux Cruassiens, notamment des ateliers pour enfants. Et qui sait, rendez-vous peut-être bientôt sur le marché de Cruas ?

### Chiffres clefs

**220**  
adhérents

**+ de 30**  
salariés  
en réinsertion

**9**  
encadrants et  
fonctions support

### Infos pratiques

- Ventes en direct le mercredi
- Foire aux plants le 24 avril 2021

Adresse : **Association Le Terreau • Route des Serres • 07350 Cruas**  
Tél. : 04 75 54 61 75 • Site : [leterreau.org](http://leterreau.org) • Page Facebook : [@AssociationLeTerreau](https://www.facebook.com/AssociationLeTerreau)



## ILS SE SONT PACSÉS EN 2020 ET 2021



**19.06.2020**

CLAIR Pauline  
et PANATTONI Arno



**12.08.2020**

CLAUZEL Éva et GOURJON Rémi



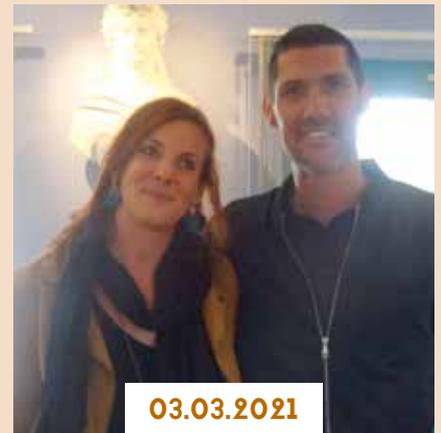
**14.09.2020**

DUTOYA Camille  
et LIOTTIER Geoffrey



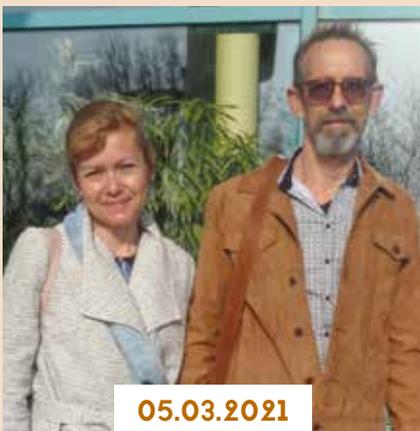
**09.12.2020**

BERTY Margot  
et ALLEGRE Maxence



**03.03.2021**

BODIN Esther et  
VAN HERREWEGE Raphaël



**05.03.2021**

RICCI Hélène  
et BARBIER Jean-Pierre

Et aussi...

**17.08.2020**

BLANLEIL Sandra et GARRIGUES Julien

**19.12.2020**

MIRALLES Karine et BREYSSE Laurent

**04.01.2021**

DULIEU Estelle et GENOUD Dorian



## NAISSANCES

### Novembre 2020

- Le 16, Soan NETERPELLER à Meysse
- Le 27, Keona MARTIN à Montélimar

### Janvier

- Le 17, Soukayna EL BAHRAOUI à Montélimar
- Le 18, Enzo VERNIN GRITTI à Guilherand-Granges
- Le 18, Leyan MANSOURI à Montélimar
- Le 18, Mahö MANSOURI à Montélimar
- Le 20, Tom TEYSSEIRE à Montélimar

### Février

- Le 1<sup>er</sup>, Qassim BINGLER à Montélimar

## MARIAGE

### Décembre

- Le 10, Daniel TRANCHARD et Renée PISTORESÌ

## DÉCÈS

### Novembre 2020

- Le 4, Jacqueline BOFFARD née GRAS à 89 ans
- Le 15, Georges RIERA à 84 ans

### Décembre 2020

- Le 4, Marie MARCON née ALLIX à 97 ans
- Le 7, Maria RODRIGUES PARENTE NOVO née NICOLAU PEREIRA à 87 ans
- Le 12, Pierre BOUFFET à 83 ans
- Le 18, Micheline TRANCHARD née GREINER à 94 ans
- Le 23, Alice CHASSON née VÉZIAND à 98 ans
- Le 24, François FERRANDIS à 99 ans
- Le 24, Gisèle GOTTSCHALK née BAYLE à 63 ans
- Le 25, Jean Marie RENAUT à 86 ans
- Le 26, Raymonde VEY née FLACHAIRE à 87 ans
- Le 27, Cyprienne CHAUTARD née LAVILLE à 94 ans
- Le 27, Egle LIOTARD née CANGI à 99 ans
- Le 29, Marie-Louise MARCON née COMBE à 89 ans

- Le 30, Georgette JAY née REYNAUD à 88 ans

### Janvier

- Le 2, Jean BUIL à 91 ans
- Le 2, Paul MOULIN à 90 ans
- Le 2, Marie Thérèse PESENTI née GAILLARD à 82 ans
- Le 5, Marie VAZ née LARPIN à 93 ans
- Le 8, Thérèse RIGOLOT née MALTERRE à 89 ans
- Le 9, Andrée CORNILLON née VACHE à 97 ans
- Le 9, Marguerite JACOUTON à 96 ans
- Le 11, Marthe SERRE née GAILLARD à 98 ans
- Le 12, Maria GALLIGANI née DI DONATO à 82 ans
- Le 14, Josiane ECKELMANN née BOULON-LEXTRAIT à 82 ans
- Le 16, Angel CARBO à 93 ans
- Le 22, Elisabeth FAY née BOUVIER à 82 ans

### Février

- Le 4, Ginette MARCHAND née LELEUX à 96 ans
- Le 6, Anne ROLLER née MALECKI à 86 ans

## TRIBUNE

### EXPRESSION DES ÉLUS d'opposition

La transformation du pôle commercial et médical en pôle uniquement médical est une erreur que nous souhaitons dénoncer. L'installation de praticiens supplémentaires pouvait se faire dans les locaux restants, sans délocaliser la partie commerciale. Nous rappelons que pour cette partie, nous avons trouvé un gérant pour la supérette et un boucher, celui-ci s'étant vu refuser l'installation par la nouvelle équipe, prétextant l'inutilité d'un deuxième boucher sur la commune, alors que Cruas en a toujours eu 2. Délocaliser les commerces à la Filature est un non-sens, cet emplacement dans la commune ne sera jamais le cœur de village

alors que l'emplacement initial était à proximité des bâtiments administratifs, des écoles, de l'Abbatiale, de la place en cours de création mais aussi des autres commerces existants. Notre choix avait pour but de renforcer l'attraction de ces commerces mais aussi de développer le tourisme par la mise en valeur de l'abbatiale et un accès direct au site médiéval.

Nous rappelons que même la pharmacie (commerce sans concurrence) s'est rapprochée du réel centre du village il y a quelques années. C'est dire le mauvais choix de l'emplacement situé à la Filature.



**Chaque mercredi**, la navette permet aux personnes isolées, de Cruas, d'aller faire leurs **courses dans une grande surface**. Désormais, tous les mercredis (sauf le 1<sup>er</sup> de chaque mois). Il est possible de réserver une place dans cette navette pour se rendre à l'**Espace de services publics de la mairie de Meysse**. Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service d'accompagnement dans leurs démarches (CAF, CPAM,

MSA, Pôle Emploi, Finances publiques et ANTS) doivent s'inscrire :

- pour la navette, à l'accueil de la mairie, au plus tard le mardi avant midi,
- pour l'Espace de services publics, prise de RDV au ☎ 04 75 52 53 74.

**Pour rappel :**

- Départ navette à 9 h et retour à 10 h 30,
- 3 personnes minimum pour faire ce transport.

## Permanences de l'OPAH

La première permanence de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a eu lieu. **Le chef de projet Renoud-Liat, et la conseillère habitat Ducarteron, de l'équipe de SOLIHA** ont proposé des conseils gratuits et personnalisés aux propriétaires occupants, locataires, bailleurs, investisseurs ou futurs accédants concernant la réparation de logement suite au séisme, la performance énergétique, l'adaptation de logement à la perte d'autonomie et la réhabilitation de logement.



Prochaines permanences à la mairie : **mercredis 14 avril, 12 mai, 09 juin**, de 10 h à 12 h **sur RDV uniquement**

☎ 04 75 79 04 70 ✉ [ld@dromenet.org](mailto:ld@dromenet.org)

## INFOS PRATIQUES

### CE QUI CHANGE EN PÉRIODE DE COUVRE-FEU

#### MAIRIE DE CRUAS

Place René Cassin - 04 75 49 59 00 / [accueil@cruas.fr](mailto:accueil@cruas.fr) - [www.cruas.com](http://www.cruas.com)

**Heures d'ouverture secrétariat de mairie - Agence postale**

Du lundi au vendredi : 9 h - 11 h 45  
et 13 h 30 - 17 h 15 - Le samedi : 9 h - 11 h 45

**CCAS, avec une permanence téléphonique sur RDV** au 04 75 49 59 00 :

- toute personne âgée, fragile ou isolée est invitée à se faire connaître pour pouvoir être contactée ultérieurement,

#### STRUCTURES COMMUNALES

**Centre d'art et d'Histoire André Auclair :**

Avenue Marcel Cachin, 04 75 49 59 21

**Espace culturel Louis Aragon :**

13, avenue Jean Moulin

**CAEM (Centre musical) :** 04 75 50 80 52

**Musée des sports :** 04 75 50 80 51

**Police municipale**

Joignable au 04 75 49 57 82 ou au 06 08 04 19 19  
[policemunicipale@cruas.fr](mailto:policemunicipale@cruas.fr)

**Camping l'Harmony :** 04 75 00 13 56

**Port de plaisance :** 06 72 28 91 93